

#### Instruction

# Circuit des médicaments en présentation multidoses

Référence : PH-DGL-I-008

Date de diffusion 05/09/2016

Objectif & Domaine d'application

Diminuer le risque d'administration des médicaments en présentation multi-doses périmés ou conservés dans des conditions inappropriées après ouverture aux patients du CH de Saumur.

Responsabilités

Dispensation : Toute personne habilitée à dispenser les produits pharmaceutiques Application de l'instruction : Personnel soignant

## I. Description - méthodologie

#### 1. Circuit des médicaments en présentation multi-doses :

La personne qui dispense le médicament en présentation multi-doses:

 colle l'étiquette directement sur le médicament et une partie de l'étiquette sur l'emballage extérieur pour les formes buvables.

La personne qui procède à l'ouverture du médicament en présentation multi-doses :

- note la date de péremption sur l'étiquette calculée à partir de l'information mentionnée sur l'étiquette (Date de péremption = Date d'ouverture + XX),
- pour les formes buvables, colle l'étiquette directement sur le médicament,
- o range le médicament selon les conditions de conservation mentionnées sur l'étiquette.

#### 2. Interprétation des étiquettes :

- Trois codes couleur correspondant aux modalités de conservation après ouverture :
  - Bleu i pour les médicaments à conservation au réfrigérateur entre +2 et +8°C.
  - o Rose : pour les médicaments à conservation à l'abri de la lumière.
  - Blanc : pour les médicaments sans condition particulière de conservation.







- Les informations mentionnées sur les étiquettes :
  - La dénomination du médicament
  - Le dosage et la forme
  - La date de péremption à renseigner par le personnel soignant
  - La date d'ouverture + xx durée = la durée de conservation du médicament après ouverture.

### II. Lien vers d'autres documents

- Descriptif technique «Conservation des multi-doses « FORME BUVABLE »»
- Descriptif technique «Conservation des multi-doses « FORMES DERMIQUE »»
- Descriptif technique «Conservation des médicaments ORL»
- Descriptif technique «Conservation des médicaments ophtalmiques »

#### III. Les signataires

Rédacteur : A.Lisfi, Pharmacien

Vérificateur : COMEDIMS Approbateur : CME

Version n°: 2 Page 1 sur 1